

Bonne année et Santé !
De vos élu.es SUPAP - DDCT
Et dans la rue le 19 janvier pour nos retraites
FLASH INFO n°1

La directrice de la DDCT a proposé un rendez-vous au Supap-FSU, premier syndicat de la DDCT. Nous y avons répondu favorablement afin d'y porter les revendications pour lesquelles vous nous avez élu.es. Voici un résumé de nos échanges :

Nous avons demandé davantage d'effectifs dans les services pour permettre de travailler dans de meilleures conditions et d'offrir un service public adapté au besoin des usagèr.es :

Les propositions de la DDCT (=> et notre avis !) :

- *On va continuer à recruter par un nouveau recrutement sans concours en 2023 et il va y avoir des CDD de renforts => La Ville continue à développer de la précarité ! Elle se sert des agent.es comme rustine en leur faisant miroiter un possible recrutement sans concours les rendant corvéable à merci pour obtenir le saint Graal...*
- *Il faut voir comment former des agent.es en mairie d'arrondissement qui puissent aller dans les MVAC faire du remplacement => Comme si les collègues en Mairie n'avaient pas assez de missions et de travail pour leur en rajouter encore !!! Ce n'est pas aux agent.es de compenser le sous-effectif chronique : il faut plus de postes pour permettre aux agent.es de travailler dans de bonnes conditions et permettre aussi les absences dans les services (santé, congés, formation...).*
- *On va faire des tableaux Excel pour objectiver le travail et voir s'il y a vraiment besoin de plus d'effectifs car nous ne sommes responsables que de postes vacants => L'employeur.se est responsable de la santé des agent.es ! L'objectivité pour nous, c'est la réalité du terrain. Ce sont les collègues qui souvent n'en peuvent plus avec en plus des TMS et du stress et ça, ça ne se voit pas dans des tableaux Excel...*
- *Il n'y a pas d'augmentation des remontées de problématiques de santé au travail donc ça va dans les services => Pour ce qui est du faible retour des collègues sur le mal être au travail : certain.es n'osent pas car elles.ils ont peur d'être stigmatisé.es, il y a des accidents du travail ne sont pas comptabilisés, les rendez-vous à la médecine du travail ne sont pas pris car pas assez de temps et de place, et les médecins ne sont que 2 pour 2200 agent.es. Elles n'ont pas le temps d'aller voir sur le terrain l'état des collègues autant qu'elles devraient pouvoir le faire. Enfin, le mal être passe aussi par des départs des collègues comme au SEII, dans de nombreux services aux usagers, UGD...*

Pour pousser la DDCT sur les effectifs et l'amélioration des conditions de travail, nous vous proposons de :

☛ Continuer à nous alerter quand vous n'en pouvez plus afin que la direction arrête de faire comme s'il n'y avait pas de problème à la DDCT. Cela fera peut-être comprendre (allez rêvons un peu en ce début d'année !) à la DDCT que la réalité du travail ce n'est pas un tableau Excel mais de l'HUMAIN !



Nous avons demandé la reconnaissance salariale de nos métiers

Nous avons rappelé que si la Maire de Paris est contre le projet de casse des retraites, **elle peut aussi aider ses agent.es en augmentant leur salaire avec deux leviers : des promotions à 100% et des NBI pour reconnaître l'expertise métier car la NBI rentre dans le calcul de la retraite.**

Réponse de la DDCT : Nous sommes encore en pourparlers avec la DRH pour la NBI quartiers politique de la ville et la compensation pour les contractuel.les, pour la NBI aux UGD et pour la NBI huissier.es

Mme Girard prend note de la demande de prime de conduite pour les ATLG ainsi que notre demande de primes dans tous les autres secteurs de la DDCT, notamment pour améliorer l'attractivité de nos métiers comme cela nous avaient été vendu lors de la territorialisation. Mais visiblement, cette donnée du programme moins rapide à mettre en place que le reste de cette réforme qui date déjà depuis plus d'un an !!!

Pour les promotions, elle botte en touche nous renvoyant aux réponses de la Ville en Central.

Nous avons demandé l'égalité de traitement entre agent.es et pour les usagèr.es :

Nous avons pointer les différences de moyens humains selon les arrondissements qui ont des conséquences pour les agent.es dans l'exercice de leur métier et du service rendu aux usagèr.es. La territorialisation n'aide pas à homogénéiser par le haut les moyens. La DDCT se décharge de ses responsabilités sur les mairies et les services sans leur donner les moyens de protéger les agent.es. Par exemple sur le froid, certaines mairies ont fourni des équipements à leur d'agent.es tandis que d'autres non. **Il faut que la DDCT assure une harmonisation des moyens par le haut pour qu'il n'y ait pas d'inégalités de traitement de ses agent.es.**

Sur les nouveaux temps de travail, selon les effectifs une mairie, permettra plus de souplesse aux agent.es ou pas. Par exemple, pour les ATLG, certaines mairies mettront plus de pression aux collègues pour faire des heures supplémentaires pour assurer l'événementiel si l'effectif n'est pas suffisant.

Enfin, le sous-effectif chronique dans de très nombreuses MVAC entraine un service public qui n'est pas rendu de la même manière partout. **Les MVAC ne fonctionnent quasiment jamais au complet ce qui induit une forte souffrance au travail. Et la Ville ne fait toujours RIEN pour ces agent.es. !**

Nous avons aussi demandé le remplacement des congés maternités pour permettre aux agentes de partir en toute sérénité et aux équipes de ne pas se retrouver en surcharge.

La DDCT considère que *c'est normal qu'il y ait des disparités de moyens selon les endroits !* La directrice de la DDCT est contre le principe du remplacement des congés maternités systématique : *c'est au cas par cas !*

Pour une direction qui se prétend pour l'égalité entre les femmes et les hommes et dont presque les deux tiers des effectifs sont des femmes, c'est tout de même un comble !!! Nous continuerons à faire exister cette possibilité que nous l'avons gagné au service politique de la ville, et à le réclamer dans nos services. Ce n'est ni aux femmes, ni aux équipes de prendre en charge une absence au travail en lien avec un congé maternité.

C'est à l'employeur.se de faciliter la vie professionnelle des agentes quand elles sont enceintes, avec notamment tous les droits afférents. Les agentes ne doivent pas être les premières victimes de la gestion drastique des effectifs de la Ville ! Le 8 mars arrive et le collectif féministe Supap-FSU vous invite justement à vous préparer à cette journée pour passer à l'action afin d'obtenir une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à la DDCT et à la Ville de Paris !

Rejoignez-nous : ddctsupap@gmail.com; nos newsletters DDCT sont consultables sur <http://www.supap-fsu.org>/Joignez vos élu.es : Anne Descombes, Thierry Fairfort, Karima Remmani, Carole Cajazzo, Jonathan Valquin, Catherine Valadier, Catherine Albert, Anne Fardeau

10/01/23